



SECTION
DEL'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

CTL du 5 juin 2018:

Ordre du jour

- 1- Création d'un service départemental des impôts fonciers (pour avis) ;
- 2- Transfert de la mission de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre vers le SIP de Tours Nord-Ouest (pour avis) ;
- 3- Fusion du Pôle départemental de contrôle sur pièces (PDCSP) et du Pôle de contrôle revenus / patrimoine (PCRP) (pour avis)
- 4- Note du 24 avril 2018 sur les orientations relatives au contrôle sur pièces des particuliers (pour information).
- 5- Questions diverses

N.B : il est précisé que la fusion des services de la publicité foncière et le regroupement de la gestion administrative des EHPAD feront l'objet d'une présentation lors d'un CTL ultérieur.

En début de séance il a été lu une déclaration liminaire intersyndicale que vous trouverez jointe au compte rendu.

Le Président n'a fait aucun commentaire.

Dans le cadre de la poursuite de l'Adaptation des Structures et du Réseau 2019, les opérations suivantes sont présentées :

- création d'un service départemental des impôts fonciers qui sera composé de 36 emplois (1 Idiv 2A ; 10 B ; 7 Géomètres et 14 C ; auxquels s'ajoutent 2 emplois venant de Loches) ;
Le futur service réalisera les missions fiscales d'évaluation et les missions topographiques. Il sera composé :
- du Pôle d'évaluation des locaux d'habitation (PELH),
- du Pôle d'Évaluation des Locaux Professionnels
- du Pôle Topographique de Gestion Cadastrale

L'administration a indiqué qu'il n'y aurait pas d'antenne à Amboise, Chinon et Loches, mais un accueil de 1^{er} niveau, et pour les questions les plus complexes la prise en charge de 2^{ème} niveau serait faite et transmise au SDIF de Tours. La DDFIP compte beaucoup sur la numérisation et de nouvelles applications informatiques pour un gain de place et de productivité !!!

FO-DGFIP 37 est intervenue à plusieurs reprises pour relayer la demande des collègues pour une installation du service sur un seul niveau au lieu des trois actuellement (1^{er}, 2^{ème} et 7^{ème} étage). Il nous a été répondu que le plan était en cours d'élaboration et il sera présenté en CHS-CT le 28 juin.

Suite à la question de FO-DGFIP 37 concernant l'accueil des usagers du SDIF, La Direction répond, que pour des questions de sécurité, elle réfléchit sur la possibilité d'organiser l'accueil de ce nouveau service au rez-de-chaussée.

La date d'effet est prévue au 1^{er} janvier 2019.

FO-DGFIP 37 a dénoncé un nouveau recul des services rendus au public.

L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre.

- transfert de la mission de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre vers le SIP de Tours Nord-Ouest, accompagné du transfert d'un emploi;

Le Président a évoqué qu'il s'agit d'un 1^{er} volet de l'évolution de la Trésorerie de Neuillé Pont Pierre, le 2^{ème} volet sera l'arrivée de la gestion de 7 EHPAD sur 16 que compte le Département. Il a précisé que le SIP de Tours Nord-Ouest composé de 35 emplois est en capacité d'absorber l'arrivée du recouvrement des impôts de NPP dans l'hypothèse ou l'agent exerçant la mission ne la suivrait pas....

Vote contre à l'unanimité

- fusion du Pôle de contrôle revenus / patrimoine (PCRP) avec le Pôle départemental de contrôle sur pièces (PDCSP).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration pré-remplie et la généralisation des téléprocédures, de plus, dans un contexte de suppression d'emplois, le nombre et les résultats du Contrôle Sur Pièces des particuliers ne cessent depuis plusieurs années de s'éroder.

La Direction Générale a rédigé une note d'orientation visant à reprendre la main sur la nature des contrôles à effectuer.

La date d'effet est prévue au 1^{er} janvier 2019.

Vote : abstention CFDT ; contre FO-CGT-Solidaires

- Questions diverses :

Les agents qui souhaitent voir le médecin de prévention doivent se rendre à Blois. Nous sommes informés qu'un médecin de prévention est en cours de recrutement.

La Direction s'engage à informer les agents sur la procédure relative aux arrêts de longue durée ou de longue maladie, ainsi que du fonctionnement des comités médicaux et de leur saisine.

Vos élus FO DGFIP 37 : Gilles LAVERGNE– Sylvie AKHBARI